



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 11, Loi visant à augmenter l'offre de services de première ligne par les médecins omnipraticiens et à améliorer la gestion de cette offre

Procès-verbaux des séances des 1^{er}, 2 et 3 février 2022

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 257-20220208

2022

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 1 ^{ER} FÉVRIER 2022	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 2 FÉVRIER 2022	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 3 FÉVRIER 2022	7
AUDITIONS (suite)	8

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 1^{er} février 2022

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 11 – Loi visant à augmenter l’offre de services de première ligne par les médecins omnipraticiens et à améliorer la gestion de cette offre (Ordre de l’Assemblée le 1^{er} février 2022, rétroactif au 24 janvier 2022)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de santé
- M. Derraji (Nelligan), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé
- M. Dubé (La Prairie), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Marissal (Rosemont), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M^{me} Samson (Iberville)
- M. Tremblay (Dubuc)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec :

- D^r Marc-André Amyot, président
- D^r Sylvain Dion, premier vice-président

Fédération des médecins résidents du Québec :

- D^{re} Jessica Ruel-Laliberté, présidente
- M^e Patrice Savignac Dufour, directeur général

Fédération médicale étudiante du Québec :

- M^{me} Victoria Blouin, vice-présidente
- M^{me} Vanessa Bisson-Gervais, déléguée aux affaires politiques

Fédération des médecins spécialistes du Québec :

- D^r Vincent Oliva, président
- M^e Pierre-Luc Desgagné, directeur général

Collège des médecins du Québec :

- D^r Mauril Gaudreault, président
- D^r André Luyet, directeur général

Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec :

- M^{me} Christine Laliberté, présidente
- M^{me} Isabelle Levasseur, vice-présidente

M^e Paul G. Brunet, président-directeur général, Conseil pour la protection des malades, accompagné de :

- M^{me} Micheline Boucher Granger, trésorière
- M. Daniel Pilote, administrateur

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 8 h 49, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Dubé (La Prairie), M. Derraji (Nelligan), M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et M^{me} Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

À 9 h 57, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 10 minutes.

La Commission entend la Fédération des médecins résidents du Québec.

À 10 h 51, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

La Commission entend la Fédération médicale étudiante du Québec.

À 11 h 44, la Commission reprend ses travaux après une suspension 10 minutes.

La Commission entend la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

À 12 h 27, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 36, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Collège des médecins du Québec.

À 16 h 28, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La Commission entend l'Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec.

À 17 h 18, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend M^e Brunet.

À 18 h 03, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 2 février 2022, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/gg

Québec, le 1^{er} février 2022

Deuxième séance, le mercredi 2 février 2022

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 11 – Loi visant à augmenter l’offre de services de première ligne par les médecins omnipraticiens et à améliorer la gestion de cette offre (Ordre de l’Assemblée le 1^{er} février 2022, rétroactif au 24 janvier 2022)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président

- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de santé
- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Derraji (Nelligan), porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé
- M. Dubé (La Prairie), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Guillemette (Roberval)
- M. Marissal (Rosemont), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé
- M^{me} Picard (Soulanges)
- M^{me} Samson (Iberville)

Témoins (par ordre d’intervention) :

P^{re} Mylaine Breton, chaire de recherche du Canada sur la gouvernance clinique des services de première ligne

D^r Antoine Groulx, directeur scientifique, Unité de soutien SSA – Québec, accompagné de :
M^{me} Catherine Wilhelmy, patiente partenaire de recherche

Vérificateur général du Québec :

- M^{me} Guylaine Leclerc, vérificatrice générale
- M. Alain Fortin, directeur général d’audit

Association québécoise des pharmaciens propriétaires :

- M. Benoit Morin, président
- M. Jean Bourcier, vice-président exécutif et directeur général

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec :

M. Luc Mathieu, président

M^{me} Caroline Roy, directrice déléguée, relations avec les partenaires externes

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 27, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend P^{re} Breton.

À 12 h 15, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend D^r Groulx.

À 13 h 02, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Vérificateur général du Québec.

À 15 h 58, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

La Commission entend l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires.

À 16 h 48, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

La Commission entend l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

À 17 h 34, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 3 février 2022, après les affaires courantes.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mérim Lahouiou

Luc Provençal

ML/gg

Québec, le 2 février 2022

Troisième séance, le jeudi 3 février 2022

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 11 – Loi visant à augmenter l’offre de services de première ligne par les médecins omnipraticiens et à améliorer la gestion de cette offre (Ordre de l’Assemblée le 1^{er} février 2022, rétroactif au 24 janvier 2022)

Membres présents :

- M. Provençal (Beauce-Nord), président
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d’opposition en matière de santé
- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Derraji (Nelligan) porte-parole de l’opposition officielle en matière de santé
- M. Dubé (La Prairie), ministre de la Santé et des Services sociaux
- M. Girard (Lac-Saint-Jean)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac)
- M. Marissal (Rosemont), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de santé
- M. Tremblay (Dubuc)

Témoins (par ordre d’intervention) :

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale :

- M. Michel Delamarre, président-directeur général
- D^{re} Isabelle Samson, directrice des services professionnels

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent :

- M^{me} Isabelle Malo, présidente-directrice générale
- D^r Simon Delisle, directeur des services professionnels adjoint pour la première ligne et directeur médical des services préhospitaliers d’urgence
- D^r Éric Lavoie, chef du département régional de médecine générale

Collège québécois des médecins de famille :

- D^{re} Caroline Laberge, présidente

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l’hôtel du Parlement.

À 11 h 45, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission qu'il n'y a pas de remplacement.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Il est convenu de procéder à l'organisation des travaux de la Commission.

1. Motion de constitution du comité directeur

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission à la suite de la prorogation de la 1^{re} session de la 42^e législature.

M. Provençal (Beauce-Nord) propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, de la vice-présidente et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

2. Motion pour les frais de repas

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Provençal (Beauce-Nord) propose :

QUE les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission.

La motion est adoptée.

À 12 h 31, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

AUDITIONS (suite)

À 14 h 05, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend le Centre intégré de santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent.

À 14 h 55, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Collège québécois des médecins de famille.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 15 h 40, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 8 février 2022, à 9 h 45, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Mériem Lahouiou

Luc Provençal

ML/gg

Québec, le 3 février 2022

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec	013M
Association québécoise des pharmaciens propriétaires	006M
Breton, Mylaine	005M
Brunet, G. Paul	001M
Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent	010M
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale	018M
Collège des médecins du Québec	008M
Collège québécois des médecins de famille	017M
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec	011M
Fédération des médecins résidents du Québec	014M
Fédération des médecins spécialistes du Québec	015M
Fédération médicale étudiante du Québec	016M
Groulx, Antoine	
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec	003M
Vérificateur général du Québec	012M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Alliance des patients pour la santé	004M
Regroupement provincial des comités des usagers	
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec	007M
Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec	002M
Regroupement québécois de médecins pour la décentralisation du système de santé	009M